

PRESENTATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ARRÊTÉ DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI

BUREAU DU CRHH

7 février 2019



CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLH DE LA COMMUNAUTÉ



LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI ADOPTÉ EN 2017 FIXE COMME AMBITION :

« D'ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DES DÉFIS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE DEMAIN. »

LA COMMUNAUTÉ TRAVAILLE ET DÉCLINE SES ACTIONS AU TRAVERS DE SES GRANDS ENJEUX TRANSVERSAUX

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018/2023 de la Communauté est l'un des outils thématiques du projet de territoire visant à répondre à ses différents enjeux et aux besoins des habitants.



Entre 2014 et 2017, un périmètre évolutif











L'élaboration du nouveau PLH lancé en 2015 participatif et collaboratif

\sim	\cap	РΙ	
\cdot	U	ГΙ	ᆫ

- •CAC
- Etat
- Conseil Départemental
- •Caisse d'Allocation Familiale
- Bailleurs sociaux

COTECH

- •CAC
- Etat
- Conseil Départemental
- •Caisse d'Allocation Familiale
- Bailleurs sociaux
- Associations gestionnaires

Des groupes de travail

- Plusieurs séries d'ateliers ont été organisés en 2016 autour d'enjeux issus du diagnostic.
- •Par exemple :
- Besoins des publics
- Peuplement des logements locatifs sociaux
- Besoins en réhabilitation
- Programmation en logements locatifs sociaux
- (...)
- •Ces groupes de travail avaient pour objectif de réunir les principaux acteurs du territoire concernés par les thématiques évoquées, de leur partager les premiers éléments de diagnostic, de consolider ces éléments par leurs expériences et de dégager les enjeux et les premières orientations.

L'association des élus

- Un questionnaire rempli par toutes les communes
- •Un entretien individuel pour les communes qui l'ont souhaité
- Des commissions réunissant l'ensemble des représentants des communes



RETOUR SUR LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE: BILAN DU PREMIER PLH



Action 1 Favoriser le développement et le rééquilibre -Produire de nouveaux logements locatifs a -Produire de nouveaux logement et l'amélioration -Produire representation acceptance de l'amélioration -Produire representation -Produire representat	IENTS AIDEES
Axe 2 FAVORISER LA REMISE A NIVEAU ET L'AMELIORATION Action 1 Action 2 Mettre en place un dispositif de « labelisatire de la lutte control de lutte territoire intercommunal Action 3 Etendre le dispositif de convention de lutte territoire intercommunal Action 4 Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et ménages modestes Axe 3 REPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS « SPECIFIQUE HEBERGEMENT Action 1 Proposer une diversité de solutions adapté de logements adaptés Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en ourgence) et de logements adaptés Action 3 Développer des offres adaptées dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration ou Mettre en place un fonds intercommunal pour du milleu économique local Action 2 Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL d'ans le territoire Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offres acteur du milleu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offres acteur du milleu économique local Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	aidés « standards » (PLUS et PLS)
Axe 2 FAVORISER LA REMISE A NIVEAU ET L'AMELIORATION Action 1 Engager des actions spécifiques de lutte co Action 2 Mettre en place un dispositif de « labelisation Action 3 Etendre le dispositif de convention de lutte territoire intercommunal Action 4 Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et ménages modestes Axe 3 REPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS « SPECIFIQUE HEBERGEMENT Action 1 Proposer une diversité de solutions adaptér Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en o urgence) et de logements adaptés dans le pa difficulté (PLA-intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration o Mettre en place un fonds intercommunal po Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal po Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milleu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projeti	ssion à la propriété « aidée »
Action 1 Action 2 Mettre en place un dispositif de « labelisation 2 Action 3 Etendre le dispositif de convention de lutte territoire intercommunal Action 4 Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et ménages modestes Axe 3 REPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS « SPECIFIQUE HEBERGEMENT Action 1 Proposer une diversité de solutions adaptére de la convenient de la contre l'habitat indigne et ménages modestes Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en ourgence) et de logements adaptés dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL de la confidance le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL de la confidance le territoire Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offre dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Mettre en place des contrats d'objectifs	n du parc locatif social existant
Action 2 Action 3 Etendre le dispositif de convention de lutte territoire intercommunal Action 4 Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et ménages modestes Axe 3 REPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS « SPECIFIQUE HEBERGEMENT Action 1 Proposer une diversité de solutions adapté. Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en ourgence) et de logements adaptés dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL d'ans le territoire Action 3 Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offre dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Mettre en place des contrats d'objectifs	DU PARC PRIVE EXISTANT
Action 3 Etendre le dispositif de convention de lutte territoire intercommunal Action 4 Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et ménages modestes REPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS « SPECIFIQUE HEBERGEMENT Action 1 Proposer une diversité de solutions adaptére de la contre developper de la contre de la cont	ontre la vacance
Axe 3 REPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS « SPECIFIQUE HEBERGEMENT Action 1 Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en ourgence) et de logements adaptés Action 3 Développer des offres adaptées dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD) Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 3 Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour de monte de la communation de la c	on » des logements locatifs de qualité
Axe 3 REPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS « SPECIFIQUE HEBERGEMENT Action 1 Proposer une diversité de solutions adapté Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en ourgence) et de logements adaptés Action 3 Développer des offres adaptées dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration de Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour de Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	contre l'indécence à l'ensemble du
Action 1 Proposer une diversité de solutions adaptée Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en ourgence) et de logements adaptées Action 3 Développer des offres adaptées dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration of Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du millieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offre dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectific	améliorer les conditions de vie des
Action 1 Proposer une diversité de solutions adapté Action 2 Créer un outil de veille sur les besoins en o urgence) et de logements adaptés Action 3 Développer des offres adaptées dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration o Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal po Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offre dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	S » EN LOGEMENT ET EN
Action 3 Développer des offres adaptées dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration of Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL d'amilieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offre dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	es aux personnes âgées
Action 3 Développer des offres adaptées dans le pa difficulté (PLA-Intégration et logements con avec le PDALPD Action 4 Favoriser le développement d'offres interme « logements-tremplins ») Action 5 Mettre en œuvre le Schéma Départementa Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration of Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offre dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectific	offre d'hébergement (temporaire et
Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Action 2 Action 3 Action 1 Action 3 Action 1 Action 2 Action 1 Action 2 Action 1 Action 1 Action 2 Action 1 Action 2 Action 1 Action 2 Action 1 Action 2 Action 3 Action 2 Action 3 Action 2 Action 3 Action 2 Action 3 Action 2 Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	rc standard pour les ménages en oventionnés dans le parc privé), en lier
Axe 4 DEVELOPPER UNE POLITIQUE URBAINE ET FONCIERE Action 1 Assister les communes dans l'élaboration of Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	édiaires pour les jeunes (de type
Action 1 Assister les communes dans l'élaboration of Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal pour Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	l d'Accueil des Gens du Voyage
Action 2 Mettre en place un fonds intercommunal por Action 3 Soutenir le développement d'éco-quartiers Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	DURABLE POUR L'HABITAT
Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	des documents et politiques urbaines
Axe 5 ARTICULER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVEL Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projet: Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	our le portage foncier
Action 1 Développer la coordination entre les acteur du milieu économique local Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	
Action 2 Etudier l'opportunité de développer des offr dans le territoire Action 3 Anticiper les besoins liés aux grands projets Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	LOPPEMENT DE L'HABITAT
Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	rs de l'offre de logements et les acteur
Axe 6 DISPOSITIFS TRANSVERSAUX DU PLH Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	res spécifiques pour les actifs s'installa
Action 1 Mettre en place des contrats d'objectifs	s de développement du territoire
Action 2 Engager upe contractualisation avec le	s avec les opérateurs sociaux
Zingagor and communication avec is	es partenaires financeurs
Action 3 Mettre en place une charte avec les pr	romoteurs / lotisseurs
Action 4 Créer un observatoire de l'habitat	



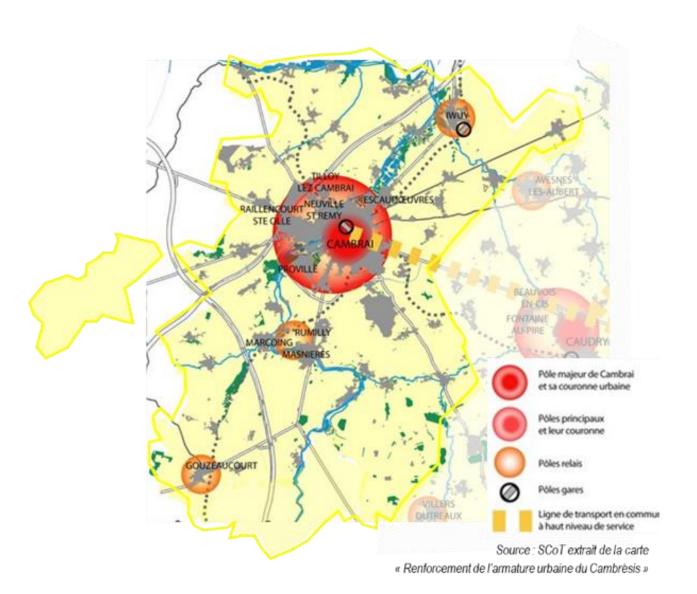
- CONCERNANT LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX : DES OBJECTIFS ATTEINTS
- LA DIVERSIFICATION TERRITORIALE : UN OBJECTIF PARTIELLEMENT ATTEINT
- LA REMISE À NIVEAU ET L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ EXISTANT CONSTITUAIT LE DEUXIÈME AXE PRIORITAIRE DU PREMIER PLH. : UN ENSEMBLE D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE, POUR FAVORISER LA REMISE EN ÉTAT DU PARC EXISTANT ET LUTTER CONTRE LA VACANCE, DIFFÉRENTES ACTIONS ONT ÉTÉ CONDUITES.
- CERTAINES DE CES ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE PAR LE PAYS, DONT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI EST MEMBRE AUX CÔTÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS. LE PORTAGE DE CERTAINES ACTIONS PAR LE PAYS LEUR ASSURE UN RAYONNEMENT PLUS LARGE SUR DES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES À L'ARRONDISSEMENT, UNE MUTUALISATION DE MOYENS TECHNIQUES ET FINANCIERS AINSI QU'UNE COHÉRENCE À L'ÉCHELLE DU SCOT.
- LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS : ADIL DU NORD, PRIM'TOIT, LES BAILLEURS ET D'UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE POUR LA COMMUNAUTÉ D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'HABITAT ET DE LOGEMENT



RAPPEL DES GRANDES TENDANCES DU DIAGNOSTIC



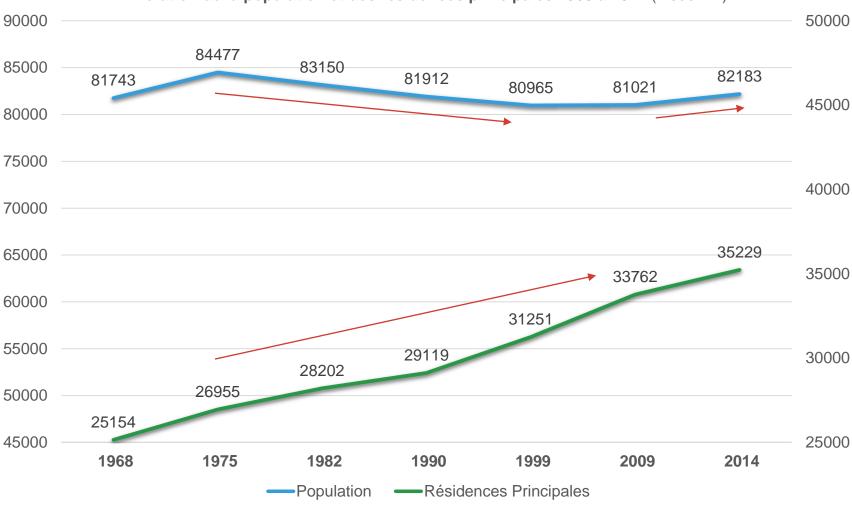
Organisation territoriale de la Communauté





Une hausse de la population après plusieurs décennies de perte

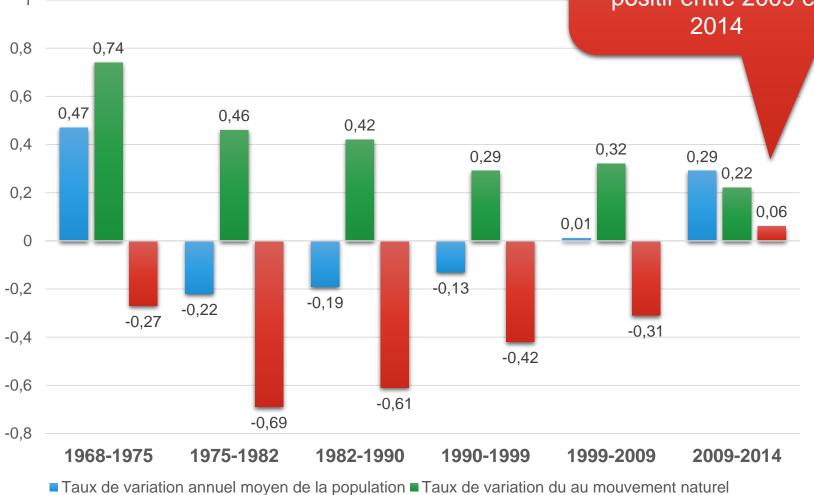






Evolution de la population

L'attractivité
résidentielle de la CAC :
un solde migratoire
positif entre 2009 et
2014



■ Taux de variation du au solde migratoire

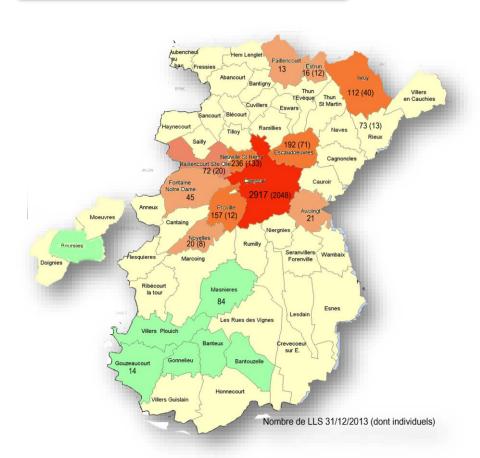


Une offre en Logements Locatifs Sociaux qui s'est renforcée et diversifiée sur le territoire

Une diversité d'offres :

- 41% sont de l'habitat individuel
- 57% ont été construits après1980
- Un renforcement du nombre de logements très sociaux dans la production des dernières années
- Une plus large répartition géographique

Répartition des 3874 logements locatifs sociaux soit 12% des résidences principales





Des indicateurs de fluidité dans le parc LLS

- 458 candidats ont bénéficié d'une attribution en 2014
- Un taux de rotation d'environ 12% du parc de LLS (= part des attributions sur le parc de LLS total)
- Un peu plus de 72% des demandes sont dans le fichier SNE depuis moins d'un an.
- Pour la CAC, l'ancienneté moyenne des demandeurs dans le fichier est autour de 11 mois, un peu moins qu'au niveau des 15 grands EPCI (12 mois).
- Les candidats ayant bénéficié d'une attribution dans la CAC ont peu attendu, en moyenne 5 mois, alors qu'au niveau des 15 grands EPCI de la région cette moyenne se situe à 9 mois.
- Ceci traduit une assez faible tension sur la CAC au moins pour une part des demandeurs.



Des besoins croissants pour les personnes âgées malgré une offre étoffée

- Les personnes âgées constituent une cible pour beaucoup de communes, toutefois l'expression de la demande reste plus faible que pour les jeunes ménages
- oll s'agit d'une demande géographiquement « ancrée » et qualitativement très ciblée
 - « Rester dans la commune où l'on habite déjà »
 - Un type de logement mieux adapté à la perte de mobilité (plain pied)
 - Offre de services
- Des produits financièrement adaptés aux faibles ressources des personnes âgées
- Plusieurs communes souhaitent développer une offre de type « béguinage »



Du foncier pour pouvoir poursuivre le développement de l'offre en logement

- Des communes qui disposent de possibilités foncières
- Des friches à reconvertir
- Du foncier de l'armée à l'euro symbolique
- Des difficultés qui se lèvent :
 - Zones bruits base aérienne
- Certaines communes qui voudraient se développer, mais qui se sentent limitées:
 - Faible compte-foncier / orientation supra-communale
 - Difficultés à récupérer des opportunités en secteur urbanisé :
 - Propriétaires qui ne veulent pas vendre
- Des difficultés financières à porter du foncier
- •Une convention avec l'EPF

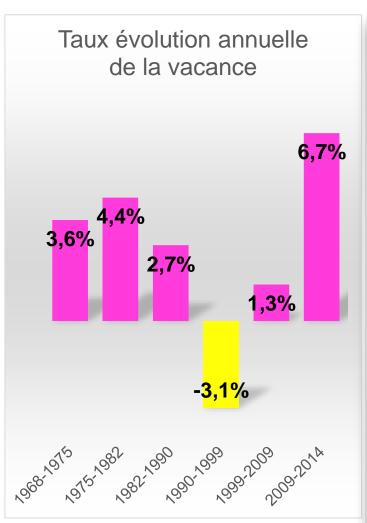


Du bâti à rénover : des actions déjà engagés mais à poursuivre et massifier

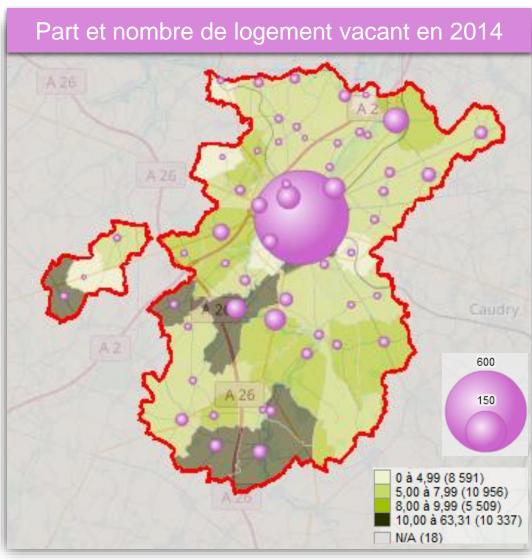
- Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis 2013-2017
- ADIL et Espace Info Energie du Cambrésis
 - Conseil aux particuliers
 - Animations
- ○Convention de partenariat relative au dispositif de lutte contre l'indécence des logements CAF-CAC 2014-2016 (hors ville de Cambrai qui dispose d'un SCHS)
- OALOVA Aide à la location de logements vacants:
 - Pas d'effet levier
 - Difficultés pour mobiliser les crédits de l'ANAH en direction des propriétaires bailleurs
 - Accord pour 1 propriétaire en cours



Une augmentation importante de la vacance : 9,3% en 2014 (3654 logements), 7,1% en 2009 (2638 logements)

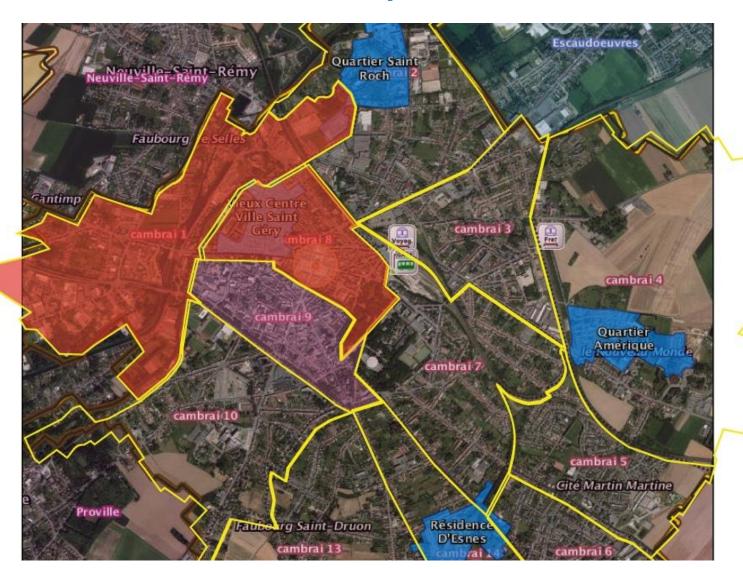








Des secteurs de Cambrai particulièrement touchés





ORIENTATIONS ET ACTIONS





PERSPECTIVES

Un premier Programme Local de l'Habitat (PLH) conduit à partir de 2009 a inscrit la Communauté d'Agglomération de Cambrai dans une dynamique en matière d'actions sur le logement et l'habitat, actions opérationnelles, nouveaux partenariats, coordination....

Les grandes lignes à noter sont :

Le premier et le nouveau PLH, la Communauté d'Agglomération de Cambrai a connu des évolutions importantes de son périmètre, passant progressivement de 22 à 55 communes.

Dans ce contexte, le PLH constituera un cadre favorable pour poursuivre les engagements en matière d'habitat et les coordonner.

Après des décennies de décroissance démographique, la Communauté d'Agglomération de Cambrai a renoué avec l'attractivité résidentielle et l'augmentation de la population. La ville centre, Cambrai, a également profité de cette croissance.

Des produits immobiliers au rapport qualité/prix avantageux, dans un cadre de vie agréable, à proximité des aménités urbaines de Cambrai, au cœur d'un réseau routier desservant les principaux pôles d'emplois locaux et métropolitains, sont les atouts majeurs de cette évolution.

L'attractivité du territoire devrait se poursuivre avec les grands projets à venir

Les dispositifs d'animation, de veille et d'observation permettront de faire vivre les dynamiques partenariales à cette nouvelle échelle.

Toutefois, à l'issue du premier PLH, le devenir d'une partie du parc ancien reste entier. En effet, malgré le déploiement de différentes actions (*PIG « Habiter Mieux », aide à la location de logements vacants...*) les mesures de lutte contre l'indignité des logements n'ont mobilisé que peu de propriétaires et les logements vacants ont augmenté de plus de 1 000 logements.

C'est pourquoi, alors que l'ancien PLH était fortement orienté vers la construction neuve, le nouveau PLH devra davantage soutenir l'évolution du parc immobilier existant.



Orientations

Axe 1 : Poursuivre et renforcer la requalification du parc existant

Axe 2 : Faciliter les trajectoires résidentielles des personnes

- 2A : Favoriser les parcours résidentiels des seniors et des personnes porteuses de handicaps
- · 2B : Accompagner l'accès des jeunes à un logement
- 2C : Répondre à des besoins spécifiques
- 2D : Mettre en place les dispositifs en faveur des attributions des logements sociaux et de la mixité sociale

Axe 3 : Inscrire la politique de l'habitat dans une logique de développement urbain durable et de politique foncière volontariste

Axe 4 : Poursuivre la production de logements, en particulier de logements aidés, diversifiée qualitativement et spatialement

Axe 5 : Faire vivre la politique de l'habitat



Axe 1 : Poursuivre et renforcer la requalification du parc existant

Action 1 : prolonger le PIG « habiter mieux » ou un dispositif équivalent et/ou abonder des dispositifs complémentaires

Action 2.1 : réaliser une étude pré-opérationnelle pour définir le potentiel et les conditions d'une intervention sur le parc privé ancien vacant et/ou dégradé

Action 2.2 : déployer les outils pour requalifier le parc privé ancien vacant et/ou indigne ou dégradé sur certains secteurs

Action 3.1 : apporter un appui technique aux maires dans l'exercice de leur compétence de police en matière d'habitat

Action 3.2 : mettre en place un régime d'autorisation préalable de mise en location.



Axe 2 : Faciliter les trajectoires résidentielles des personnes 2A : Favoriser les parcours résidentiels des seniors et des personnes porteuses de handicaps

Action 4 : coordonner le développement de l'offre en direction des seniors

Action 5 : animer des réseaux d'acteurs en vue du repérage des personnes âgées en situation de fragilité

Action 6 : expérimenter le développement d'un habitat intergénérationnel, bien pourvu en matière de domotique et financièrement accessible à des ménages aux revenus modestes

Action 7 : recenser le parc adapté aux personnes âgées et aux personnes porteuses d'un handicap



Axe 2 : Faciliter les trajectoires résidentielles des personnes 2B : Accompagner l'accès des jeunes à un logement

Action 8 : animer des réseaux d'acteurs

Action 9 : soutenir l'action de l'association Prim'toit Cambrésis

Action 10 : soutenir le développement d'une offre résidentielle temporaire



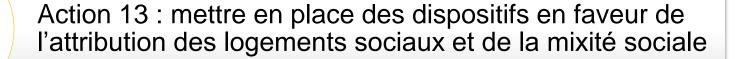
Axe 2 : Faciliter les trajectoires résidentielles des personnes 2C : Répondre à des besoins spécifiques

Action 11 : animer des réseaux d'acteurs

Action 12 : réaliser une aire d'accueil et d'un terrain de grand passage



Axe 2 : Faciliter les trajectoires résidentielles des personnes 2D : Mettre en place les dispositifs en faveur des attributions des logements sociaux et de la mixité sociale





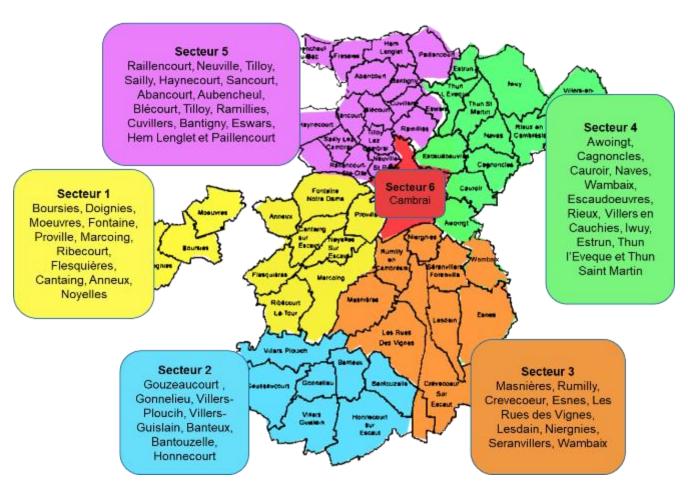
Axe 4 : Poursuivre la production de logements, en particulier de logements aidés, diversifiée qualitativement et spatialement

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs de la production de logements

La répartition spatiale



Proposition de secteurs pour la déclinaison territoriale des objectifs de production de logements sur 6 ans





Axe 5 : Faire vivre la politique de l'habitat

Action 15 : animer, évaluer et piloter la Politique Locale de l'Habitat

Action 16 : développer l'observation dans le domaine de l'habitat



Merci pour votre attention